

DISCOURS Jean-François BALAUDE
SIGNATURE DE LA CHARTE DU PLAN BATIMENT DURABLE PAR LA CPU
MERCREDI 11 OCTOBRE 2017 – LA DEFENSE

Monsieur le Ministre de la Transition écologique et solidaire/Cohésion des territoires,
Monsieur le Président du Plan Bâtiment durable,
Mesdames et messieurs les présidentes et présidents, chers collègues signataires,
Mesdames et messieurs les élus et entrepreneurs,
Mesdames et messieurs,

C'est un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour la présentation de cette charte. Je suis ravi de pouvoir représenter la Conférence des Présidents d'Université et vous prie d'excuser l'absence de son Président Gilles Roussel qui regrette de ne pouvoir être présent, et qui m'a demandé de signer la charte au nom de la CPU. Le Président du Comité de la Transition écologique de la CPU, et Président de l'université de Nantes, Olivier Laboux, m'a prié de bien vouloir excuser également son absence.

Je suis pour ma part présent à deux titres : celui de la CPU comme indiqué à l'instant, et celui de l'université que je préside, Paris Nanterre, signataire depuis 2015 de la charte et qui renouvelle aujourd'hui son engagement.

Le patrimoine et la transition énergétique représentent pour la CPU deux sujets majeurs car ils sont au cœur de nos préoccupations au quotidien. Ils touchent directement notre capacité à innover, à nous adapter, à déterminer une vision pour l'université de demain.

Ils coïncident avec la préoccupation grandissante de nos établissements à avoir la meilleure réponse possible aux enjeux du XXI^e siècle et à répondre aux attentes de nos publics et aux actions que nous devons élaborer pour y répondre.

Avec plus de 18,6 millions de m² dont plus d'un tiers relève du qualificatif de 'passoires énergétiques', la réhabilitation de notre parc, au regard de ses mission de formation, de recherche, d'innovation, de soutien aux activités économiques des territoires et de visibilité internationale, devrait être une priorité pour les pouvoirs publics...

Mais le patrimoine universitaire constitue une sorte d'angle mort de la politique de l'Etat alors que c'est un puissant levier pour accélérer les progrès écologiques, scientifiques, sociaux, accroître les performances énergétiques et dynamiser l'activité économique.

Cela suppose une confiance de l'Etat envers les universités, qui doivent disposer des instruments nécessaires à la poursuite de ces objectifs.

La Conférence des Présidents d'Université, association Loi de 1901 rassemble les dirigeants exécutifs des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public. Elle comprend actuellement une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) mais également des membres associés.

En signant la charte du Plan Bâtiment Durable, la CPU signifie à l'Etat que la mobilisation de ses membres est réelle et que nous sommes engagés dans la transition énergétique de notre pays... Il nous manque seulement les leviers réglementaires et budgétaires pour agir !

Or, on ne peut plus l'ignorer : à travers leur campus, les universités sont à même de servir de laboratoires et de modèles d'innovations exploitables à plus larges échelles pour de nouvelles organisations urbaines.

La CPU et ses partenaires, dont la Caisse des Dépôts, ont étudié la faisabilité d'une rénovation totale du parc qui assure la soutenabilité financière des budgets universitaires. En soutenant la proposition de la CPU, l'Etat pourrait enfin disposer d'un parc universitaire adapté, sobre en fluides, neutre en carbone, contribuant à l'attractivité des territoires et répondant aux besoins des entreprises désireuses de bénéficier des résultats de la recherche scientifique.

L'Etat ne peut non plus assurer la soutenabilité financière des universités d'un côté et, de l'autre, prévoir une augmentation continue de la taxe carbone dès 2018. L'augmentation proposée au PLF 2018, pèse 3.5M€ l'an prochain pour les universités, en plus des 22.5M€ déjà prévus. Il manque un mécanisme vertueux pour l'investissement bas carbone comme en ont les ménages (augmentation de taxe carbone d'un côté, mais crédit d'impôt CITE de l'autre) ou les entreprises (baisse d'impôts d'un côté, augmentation taxe carbone de l'autre)

Sur une base de 2500GWh de consommation de gaz annuel (500000Tonnes de CO₂), la taxe carbone pèsera 50M€TTC/an en 2022 sur le budget des universités (et probablement le double en 2030) si rien ne change.

Mon université étant également signataire de la charte en 2017, je me permets de citer l'engagement de notre campus qui, comme d'autres, et en attendant la mobilisation de l'Etat, ouvre des voies pour initier des actions vertueuses :

-En 2015, nous avons lancé un plan d'actions énergétiques ambitieux et la mise en place du premier incubateur de l'économie sociale et solidaire

-L'un de nos laboratoires étudie les questions du Développement Durable et de l'Évaluation des Politiques Publiques. Ces recherches mettent l'accent sur la définition et la conduite des politiques publiques en matière de régulation énergétique et environnementale.

-Le laboratoire LEST et l'association « Élus santé publique et territoires » développent des programmes de recherche-action associant étudiants, chercheurs, élus locaux et professionnels de la santé. Ce partenariat renforce le dialogue entre la recherche en sciences sociales et l'action publique en matière de santé.

- En 2016, le bâtiment Max Weber a été inauguré sur le campus de Nanterre : d'une surface de 5 600 m², il est majoritairement construit en bois et inclue des solutions très innovantes. Ses consommations énergétiques sont 5 fois plus faibles que les bâtiments historiques du campus. Ce bâtiment de type passif et sans climatisation, se distingue également par le dispositif architectural innovant de ventilation naturelle assistée et contrôlée qui lui permet d'atteindre des performances énergétiques très élevées en réduisant de façon drastique les

consommations de ventilation mécanique que l'on trouve habituellement sur ce type de bâtiment à très basses consommations.

Le bâtiment Max Weber est un ouvrage exceptionnel en particulier en raison de sa structure en bois qui stocke l'équivalent de ses émissions de CO2 jusqu'en 2090. Il donc répond déjà aux objectifs de neutralité carbone 2050 !

-Nous avons signé en 2016 la charte du PBD...

Aujourd'hui, au nom du président de la CPU et des membres de la conférence, notre association est heureuse de rejoindre la communauté du PBD.

Je salue également l'ensemble des universités signataires présentes, mais également l'ARTIES, ainsi que celles qui s'engageront à signer en 2017.

Une nouvelle fois, je peux vous dire que je suis très heureux, mais également honoré de pouvoir être parmi vous aujourd'hui aux côtés d'acteurs engagés et tous réunis autour d'une cause commune.